dossier Quelle agriculture pour le Mali ?

Le coton, le riz et l'élevage sont des secteurs d'avenir au Mali. Le pays reste cependant pauvre. La gestion appropriée de l'agriculture y est au cœur des débats. Faut-il aller vers l'agro-businnes et les OGM alors que la pression démographique (70 % de la population vit de l'agriculture) entraîne une concurrence accrue pour la terre ? Cette évolution pourrait accélérer l'exode rural et aggraver la pauvreté. Les Organisations paysannes du Mali plaident pour la survie et la modernisation de l'exploitation familiale. Ce dossier se penche sur leurs revendications.

Entretien avec Ibrahima Coulibaly (Président de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali)

Le Mali est-il ouvert aux OGM ?

Depuis un peu plus de 2 ans, l'Afrique est soumise aux opérations de séduction des partisans de l'introduction des OGM sur le continent. En juin 2005, a été organisée à Bamako la Conférence ministérielle des pays de l'espace CEDEAO sur la biotechnologie [1]. Elle rassemblait des experts africains, mais aussi le directeur de l'USAID au Mali ainsi que la conseillère principale en biotechnologie agricole du gouvernement américain... Ibrahima Coulibaly a assisté à cette conférence où il représentait le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Entretien.

DS Comment expliquer, au sein d'une conférence ministérielle des pays de la CEDEAO, la présence d'un représentant du gouvernement américain ?

Ibrahima Coulibaly : Le problème des OGM n'est pas un problème africain. Ni les paysans africains ni les consommateurs africains ne les réclament. Il s'agit simplement d'une initiative de multinationales et du gouvernement américain, qui font une pression énorme sur notre propre gouvernement pour introduire les OGM dans notre pays. L'USAID a même implanté un bureau de lobbying au Mali qui se consacre à faire pression sur les autorités maliennes, avec deux personnes à temps plein. Les Etats-Unis, gros producteurs de coton, qui subventionnent leurs exportations, torpillent les prix de cette matière première sur le marché mondial. Comme solution au problème des pays pauvres cultivateurs de coton, ils proposent de diversifier les économies et surtout de cultiver les OGM que vendent leurs multinationales...

Des femmes maliennes pilent des céréales maliennes pas encore (?) transgéniques ?
Photo : Crispin Hughes/ Panos.

DS Sur ce point, quelle est la position du gouvernement malien ?

IC : Il y a un peu plus de deux ans que la CNOP a été brusquement mise face à face avec le problème des OGM. La recherche voulait entamer un projet avec la multinationale Monsanto. Les organisations paysannes n'avaient pas été consultées. Nous avons entamé des actions de protestation auprès des autorités publiques en charge de la recherche, ramenant ainsi le débat sur la place publique.

Le débat a également été organisé à la base parce que nous nous sommes aperçus que la plupart des paysans ne comprenaient pas les enjeux des OGM. Des actions de sensibilisation et d'information ont été organisées au plan national et dans le pays. Nous avons même donné un nom en langue nationale aux OGM. Cela a porté ses fruits puisque le gouvernement, lors d'un conseil des ministres d'octobre 2004, a décidé que, à titre de précaution, l'introduction des organismes génétiquement modifiés dans le système national de production agricole était reportée, en attendant la mise en place effective du cadre national de biosécurité...

DS Le gouvernement pourra-t-il tenir une telle position longtemps ? C'est un peu le pot de terre contre le pot de fer...

IC : Je vais être franc : je ne suis pas très optimiste. Lorsqu'un pays a perdu ses capacités de choix parce que ses financements viennent de l'étranger, il est difficile qu'il pose des choix répondant aux préoccupations de base de la population. A l'heure actuelle, un texte de loi est préparé, qui concerne la biosécurité. Il veut favoriser l'entrée des OGM au Mali.

Il suffirait qu'il soit voté pour que la recherche saute sur l'occasion... On sait les ravages >

Vers un statut pour les ruraux ?

Afin de "moderniser l'agriculture et d'en faire le moteur de l'économie nationale", le gouvernement malien a lancé, en février 2005, le processus d'élaboration de la Loi d'orientation agricole (LOA). Au contraire des plans, programmes et schémas directeurs adoptés depuis l'Indépendance, qui avaient valeur indicative, la LOA impose un cadre contraignant, pour les 20 prochaines années, englobant l'agriculture au sens large, y compris les activités qui y sont liées (élevage, pêche) et les secteurs qui l'influencent, en amont (financement, recherche) et en aval (transformation, transport).

Le gouvernement a confié à la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) la charge d'organiser des concertations paysannes, à échelles locale, régionale et nationale, ainsi que des ateliers thématiques. Ces contributions paysannes ont été synthétisées dans un "Mémorandum paysan", définissant la philosophie du projet LOA. *"Ce texte nous a permis d'amener des idées véritablement révolutionnaires pour que l'agriculture puisse s'en sortir"*, explique Ibrahima Coulibaly, président de la CNOP. *"Désormais, au Mali, l'objectif de la souveraineté alimentaire doit guider toutes les autres actions. Mais nous avons également fait des propositions pour la reconnaissance du métier d'agriculteur, au même titre que d'autres métiers, avec des droits, un système d'assurance contre les aléas climatiques, contre la vieillesse, afin que l'agriculteur puisse continuer à vivre dignement quelle que soit la situation."*

Dans l'état des lieux du secteur rural diagnostiqué par le Mémorandum paysan, il est fait grand cas des ressources humaines, qui sont à la fois source de "contraintes" et d'"opportunités". Au rang des opportunités, les paysans soulignent qu'une majorité des Maliens sont des ruraux (80% de la population), que les jeunes et les femmes sont des composantes importantes des ressources humaines, qu'il existe une prise de conscience accrue parmi la population rurale, notamment sur les impacts de l'activité humaine et sur la gestion des ressources naturelles. Les compétences sont disponibles dans certaines localités, dans les domaines techniques, de la production d'intrants ou de la fabrication d'outils. Enfin, les paysans connaissent leurs ressources, leurs forces et ont des idées claires sur les voies à suivre pour l'agriculture malienne.

Mais ces ressources humaines sont aussi des freins. Le Mémorandum relève l'accroissement démographique, dont la conséquence sur la diminution des surfaces exploitables et dès lors la rentabilité de l'activité rurale est tangible. L'exode rural est le deuxième problème cité, avec son cortège de conséquences négatives - insécurité en ville, manque de dynamisme dans les milieux ruraux. Suit le fait que les femmes et les jeunes ne jouissent pas des avantages et de la reconnaissance de leurs rôles dans la société rurale. Enfin, une formation professionnelle peu diversifiée et des structures de formation en nombre insuffisant sont soulignées.

> qu'ont provoqués, en Inde, les OGM sur les petites exploitations. S'ils sont rentables pour les grandes exploitations, ils ne le sont pas du tout pour les petits agriculteurs, qui disposent à peine de l'argent nécessaire à acheter de l'engrais...

Comment pourraient-ils développer les potentialités promises par les OGM qu'ils auront achetés? La CNOP, avec l'association pour la protection des consommateurs et plusieurs ONG, a dénoncé ce texte qui instaure la bio-insécurité ! Nous avons plutôt besoin d'un cadre pour la biosécurité, afin de préserver la diversité de notre pays et ne pas tomber dans un système où les agriculteurs seront dépendants à vie et où nous perdrons les variétés de semences que nos ancêtres ont conservées pour nous !

DS Cependant certains progrès biotechnologiques sont à soutenir...

IC : Nous ne contestons pas l'utilité des biotechnologies ! Les micro-tubercules de pommes de terre sont déjà utilisés au Mali d'ailleurs, comme l'insémination artificielle ou des semences améliorées. Nous ne refusons pas le progrès. Mais les enjeux sont bien différents entre OGM et biotechnologies. Ceux qui veulent imposer les OGM créent volontairement la confusion entre le terme OGM et le terme plus général de biotechnologie. Il faut cesser cet amalgame. La biotechnologie, quand elle est accessible à la base, peut améliorer le travail du paysan. Mais quand il est question d'accaparer la liberté du paysan, c'est différent. Sous couvert de cet amalgame, on nous traite de rétrogrades ! ■

(1) Elle fait suite à la Conférence organisée à Ouagadougou en juin 2004 qui portait sur la "maîtrise des sciences et technologies, en vue d'accroître la productivité agricole en Afrique"...